



*B.P. 204 Chemin des Vaugibourgs 91580 Etréchy Tél. 01.60.80.32.49
Association Loi 1901 enregistrée sous le n°440 à la Sous Préfecture d'Etampes le 31 mai 1977*

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Hespérides du 24 janvier 2016

Bureau de l'assemblée :

Villaumé Jean-Paul, Drouaire Pierre, Lemmery Frédéric, Pelletier Claudie, Villaumé Marie-Thérèse, Font Laurent, Weck Thierry, Spindler Paulette, Villaumé Virginie, Lozach Olivia, Alexandre Jean-Pierre, Quéau Michel.

Ouverture de séance : 14 h00

Clôture de séance : 16 h45

Inscrits : 63
Présents : 44
Pouvoirs : 15
Votants : 57

Ordre du jour :

- Approbation du Rapport Moral,
- Informations sur les dossiers en cours et à venir (Ad'Ap, Sécurité, EDF),
- Rapport du vérificateur aux comptes,
- Approbation du bilan et des comptes de la saison 2015,
- Approbation du budget prévisionnel 2016,
- Renouvellement du tiers sortant et constitution du bureau,
- Questions diverses.
-

Le quorum étant atteint, l'assemblée Générale est déclarée ouverte.

1. Approbation du rapport moral de la saison 2015.

La lecture du rapport moral de la saison 2015 est faite par la Secrétaire. Il n'appelle à aucun commentaire particulier et l'Assemblée accepte à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral de la saison 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Informations sur les dossiers en cours et à venir (Ad'Ap, Sécurité, EDF),

A l'aide d'une présentation PowerPoint, le Président détaille l'historique des dossiers AD'HAP, SECURITE et EDF, les sanctions encourues en cas de non respect de l'accessibilité ainsi qu'une évaluation globale du coût des investissements.

Concernant le dossier SECURITE, il rappelle les obligations de prescriptions de sécurité définies par l'arrêté préfectoral du 21/01/2015. ainsi que les actions à mettre en place pour une mise en conformité.

Au niveau EDF, Jean-Pierre Alexandre reprend en détail les éléments qui ont conduit au changement de notre sectionneur entraînant une dépense de 7000 euros.

Il rappelle également que le remplacement complet des fusibles par des disjoncteurs sera finalisé d'ici la fin de l'année. Il engage les adhérents à le contacter pour la vérification de leur borne et le changement de la prise aux normes.

Le Président explique la re-négociation de notre contrat EDF suite à la disparition des tarifs réglementés au 31/12/2015, ses avantages et ses inconvénients. Il évoque également la décision d'EDF de changer le pylône situé près de la bibliothèque, l'importance des travaux qui seront réalisés par Eiffage (gros appareil de levage, etc), et l'abaissement des fils de 50 cm.

Ce document Power point est joint au présent procès verbal.

Pour information, il rappelle que le classeur des prescriptions sécurité élaboré par Paulette est à disposition à l'accueil (classeur rouge)

3. Rapport du vérificateur aux comptes

Lecture est faite par le Président du rapport rédigé par de Christine Lengrand, suite à la vérification des comptes. Celui-ci ne présente aucune contestation.

Christine tient en outre à souligner que la tenue minutieuse des comptes effectuée par nos trésoriers, la clarté des résumés et récapitulatifs des opérations comptables méritent les félicitations de tous les adhérents.

Ce rapport est joint au présent procès verbal.

Il est rappelé que le détail de la comptabilité est désormais accessible à tous les adhérents sur notre site internet (création de compte obligatoire).

Une question est posée quant à nos avoirs à la Caisse d'Épargne : ne pourraient-ils pas bénéficier d'un meilleur rendement en étant placés ailleurs ?

La réponse du Président est qu'il n'est pas possible de placer de l'argent sur un compte bloqué, ni d'opter pour une épargne à rendement supérieur dite « à risque ». De plus, cette décision n'incombe pas au Conseil d'administration. Si elle était souhaitée, elle serait soumise au vote des adhérents en Assemblée Générale

L'approbation du rapport du vérificateur aux comptes est soumise à l'assemblée à main levée.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport du vérificateur aux comptes est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Approbation des comptes et du bilan de la saison 2015

Le bilan de la saison 2015 est présenté à l'assemblée et commenté par le Président.

La situation financière au 31/10/2015 est bonne avec un total 145.110,25 euros.

Les recettes s'élèvent à 49.044,94, soit un excédent de 2177,87 euros. En revanche, on constate une augmentation des dépenses de 23,41% par rapport à l'exercice précédent. Bien que les frais de gestion aient baissé d'environ 10 %, les frais de fonctionnement ont augmenté de 16%.

Le bilan n'appelle à aucun commentaire. Il est soumis au vote à main levée.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le bilan des comptes de la saison 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Approbation du budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel est détaillé par le Président. Compte tenu des investissements évoqués, il fait apparaître un déficit de 20.000 euros qui sera provisionné par nos avoirs.

Il serait toutefois nécessaire de diminuer les postes courants (énergie notamment) afin de ne pas déborder.

Le budget prévisionnel est soumis au vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Elections du tiers sortant.

Les membres sortants sont :

Claudie Pelletier, Virginie Villaumé, Pierre Drouaire, Frédéric Lemmery.

Le Bureau n'a pas enregistré de nouvelle candidature au Conseil d'administration. En revanche, Virginie Villaumé a fait part de sa décision de ne pas se représenter.

Le vote est effectué à bulletin secret.

Claudie est réélue avec 43 voix, Pierre est réélu avec 36 voix, Frédéric est réélu avec 50 voix, ceci pour une durée de 3 ans.

Le nouveau CA se retire pour constituer le bureau conformément à nos statuts. Le Président annonce la nouvelle composition du bureau, à savoir :

- Président : Jean-Paul Villaumé
- Vice-président : Jean-Pierre Alexandre
- Trésorier : Frédéric Lemmery
- Secrétaire : Claudie Pelletier

Les responsabilités des membres du Conseil d'Administration sont réparties comme suit :

- Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Villaumé
- Secrétaire adjointe : Paulette Spindler
- Responsable Piscine : Jean-Paul Villaumé assisté de Thierry Weck et Frédéric Lemmery
- Responsable des Espaces Verts : Laurent Font, assisté d'Olivia Lozach
- Responsable Travaux et entretien général : Jean-Pierre Alexandre et Thierry Weck
- Responsables animation : Pierre Drouaire et Thierry Weck
- Responsable sécurité ; Paulette Spindler assistée de Michel Quéau

Le président prend la parole pour insister sur la nécessité de renforcer la participation des adhérents aux travaux collectifs. Ceux effectués cet automne a malheureusement démontré une très faible participation. Il est vraiment important d'obtenir un renfort, non seulement pour les prochains travaux de printemps, mais également pour les 3 années à venir compte tenu de l'importance des travaux à réaliser.

Il est souligné que si certain gros travaux nécessitent des compétences et une bonne condition physique, certains « petits » travaux sont accessibles à tous, et permettront de faire gagner un temps précieux (peinture des poignées de portes, par exemple).

Il va de soi que notre engagement de conformité ne pourra être réalisé sans la participation massive de tous nos adhérents.

Questions diverses :

- Une question est posée sur l'élargissement éventuel de l'accès pompiers : non, il n'est pas nécessaire de l'élargir, mais il faudra abattre 5 arbres au niveau du portail pour permettre son agrandissement.
- Une adhérente aborde le point de la nudité des enfants. En effet, certains enfants sont vêtus de slip et tee-shirt en pleine saison, ce qui cause une gêne pour les autres enfants. Elle demande à ce que, d'une manière générale, tout en reconnaissant la tolérance accordée aux ados, les parents soient attentifs à ce que leurs jeunes enfants soient éduqués dans le principe naturiste de notre terrain.
- Lecture est faite d'un courrier adressé au Bureau par Michel Quéau, concernant la circulation excessive de véhicules sur le haut du terrain. Une demande de réflexion est faite pour une convention de passage des véhicules. Il est également constaté la vitesse excessive des véhicules potentiellement dangereuse pour les jeunes enfants.

En l'absence d'autres questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 16h.45, et les adhérents sont invités à partager la traditionnelle galette des rois.

Le Président

Jean-Paul Villaumé



La Secrétaire

Claudie Pelletier

